AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 9 juillet 2025 à 19 h, à la salle du conseil, située au 25, rue l'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

(Numéro 2023-40028)

Nature et effets : La demande vise à permettre un pavillon d'invités à une distance de 50,42 mètres du bâtiment principal, alors que la distance maximale autorisée est de 30 mètres.

Localisation : Cadastre : 6 238 722
382, chemin Deehy
Matricule : 2935-87-2677

(Numéro 2025-40030)

Nature et effets : La demande vise à permettre l'installation de deux (2) abris temporaires de type industriels en forme de dôme d'un peu plus de 300 mètres carrés chacun à des fins de bâtiments accessoires à une entreprise et pour lesquels une partie de l'implantation projetée empiète dans la cour avant, alors que la réglementation en vigueur ne le permet pas.

Localisation : Cadastre : 6 237 306
Montée Bigras
Matricule : 3139-60-1734

(Numéro 2025-40035)

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation du garage de la propriété à une distance de 4,59 mètres de la limite avant, alors que la marge avant minimale autorisée est de 6 mètres.

Localisation : Cadastre : 5 995 146
860, chemin Isabelle
Matricule : 3140-90-4815

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 11e JOUR DE JUIN 2025

Catherine Denis

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe